REGARDS **SUR L'ENSEIGNEMENT** PROFESSIONNEL PUBLIC

Revue de l'académie d'Orléans-Tours du SNUEP / n°47 ## snuep.orleans-tours@orange.fr ## 02.38.37.04.20

Site : orleans-tours.snuep.com







Du 27 novembre au 04 décembre auront lieu les élections professionnelles où vous choisirez vos représentants syndicaux (académiques et nationaux). Le vote se fera par Internet comme en 2011 et il n'y aura qu'un tour de scrutin qui établira la représentativité des organisations syndicales et donc leur poids dans les instances où elles sont amenées à se prononcer.

L'enseignement professionnel public reste une voie de réussite pour les jeunes qui l'ont choisie. Pourtant, notre métier est régulièrement dévalorisé dans les médias par les politiques et nos conditions de travail régulièrement attaquées : mise en place du Bac Pro 3 ans, quasi généralisation du CCF, augmentation des effectifs dans les classes, autonomie des chefs d'établissement, formation des enseignants réduite à peau de chagrin.

Et ce n'est pas fini : l'austérité « justifierait » le gel prolongé du point d'indice, mais l'apprentissage, plus onéreux et moins performant, est toujours privilégié. L'objectif est désormais d'accentuer le mixage des publics et des parcours dans nos établissements.

Anticipant les effets pervers de ces contre-réformes, le SNUEP-FSU avait été <u>le seul</u> syndicat à s'y opposer lors des Comités Techniques Paritaires Académiques. Vous trouverez dans les pages qui suivent les informations nécessaires à la comparaison avec les autres organisations syndicales, parfois plus ambigües dans leurs positions.

Plus que jamais, le choix de vos représentants est vital pour la défense :

- > des élèves qui nous sont confiés,
- > de notre statut et de nos conditions de travail,
- > de l'enseignement professionnel public et laïque.

Voter pour le SNUEP à la CAPN et CAPA et pour les listes FSU au CTA et au CTM, c'est l'assurance d'être entendu et défendu.

> Cathy Lavanant & Gilles Pellegrini Co-secrétaires académiques



infos Orléans

N° septembre 2014 SUP n°



Déposé le 14/11/14 - 45 PIC Loiret. (Merci de prévenir le SNUEP si le bulletin arrive après le 18/11/2014)

Mensuel - BBV IMPRIMERIE RCS 950 455 782 00025 Com Par Presse 0312S05437 Directeur: Christine BLET Tel: 02 38 78 00 60 FSU 10 rue Molière 45000 ORLEANS

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU. Conformément à la loi du 8-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU 10 rue Molière Orléans

sommaire

Page 1: édito

Page 2: Le SNUEP dans l'action

Page 3: Vos candidats SNUEP-FSU

Page 4: ASH / Pourquoi voter SNUEP-FSU?

Page 5: Pourquoi voter SNUEP-FSU?

Page 6 : Analyse des réformes

Page 7: Nos interventions rectorat/région

Page 8: Qui vote? Comment voter?

Encart profession de foi académique SNUEP-FSU

Encart FSU élections CTA

Avec le SNIZZE // et la F.S.U.

Pour l'enseignement professionnel > Offensifs et engagés!



PROPOSONS AGISSONS



POUR

LA REVALORISATION DE NOTRE MÉTIER ET DU POUVOIR D'ACHAT LA SAUVEGARDE DE NOS DROITS ET DE NOTRE STATUT



LE DÉVELOPPEMENT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL PUBLIC
ET LAÏQUE SOUS
STATUT SCOLAIRE ET
LA DÉFENSE DE SES
PERSONNELS







Pour l'enseignement professionnel > Offensifs et engagés



Stéphane **LEROY**



Noël **MERIGUET**



Cathy LAVANANT

ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS ÉLECTIONS À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADÉMIQUE DES PROFESSEURS DE LYCÉE PROFESSIONNEL Scrutin du 27 novembre au 04 décembre 2014 LISTE PRÉSENTÉE PAR LE

F.S.U



Gilles **PELLEGRINI**



Christophe MAYAM



Marylise BEAU



Johann **BAZILLAIS**



Catherine BAILLY



Patrick



Renée **OLIVIER**



BERNARD



Alain **FRANCOIS**



Adeline **OUCHET**





Olivier **BAUDOUIN**



GUYOMARD



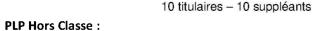
François MURAIL







LEGUET



1. M. LEROY Stéphane **GM MSMA** 2. M. MERIGUET Noël 3. Mme LAVANANT Cathy

GM Construction Bio Santé environnement, LPM, Audoux GE Électrotechnique

SEP du lycée A. Thierry SEP du lycée P.E. Martin LP Château Blanc

BLOIS 41 **BOURGES** 18 GIEN 45 CHALETTTE/LOING 45

18

PLP Classe Normale:

4. M. PELLEGRINI Gilles

1. M. MAYAM Christophe 2. Mme BEAU Marylise

3. M. BAZILLAIS Johann 4. Mme BAILLY Catherine

5. M. BERNARD Patrick

6. Mme OLIVIER Renée

7. M. FRANCOIS Alain

8. Mme OUCHET Adeline

9. M. BAUDOUIN Olivier 10. Mme GUYOMARD Maëlle

11. M. MURAIL François

12. Mme LEGUET Corinne

13. M. LEGUILLON Olivier

14. Mme COUILLIN Valérie 15. M. ALBERT Ludovic-Thomas

16. Mme GERARDIN Sigrid

Maths-Sciences Physiques Bio Santé environnement, LPF, Dolto Lettres Histoire Géo Vente GI Bois Bio Santé environnement EREA E. Tabarly Lettres Histoire Géo E.A. Arts appliqués Lettres Histoire Géo Lettres Anglais GE Électrotechnique **GM MSMA GM Construction**

GM Construction LP J. Lurçat LP Sully

VIERZON Maths-Sciences Physiques SEP du lycée E. Vaillant SEP du lycée B. Franklin LP A. Bayet SEPdulycée H. Brisson SEGPA du collège J. Verne EREA E. Tabarly LP Château Blanc LP d'Arsonval LP S. Delaunay LP F. Triolet LP MI Leclero SEP du lycée S. Monfort

ORLÉANS 45 **TOURS** 37 OLIVET 45 VIERZON 18 **BOURGES** 18 CHATEAUROUX 36 **CHATEAUROUX** 36 CHALETTE/LOING 45 **JOUÉ LES TOURS** 37 **BLOIS** 41 LUCÉ 28 FLEURY LES AUBRAIS 45 NOGENT LE ROTROU 28 St JEAN DE LA RUELLE 45 LUISANT 28



Olivier **LEGUILLON**



Vente

Valérie COUILLIN



ALBERT



GERARDIN

ASH

SEGPA et EREA : la vigilance s'impose.

Le chantier SEGPA se poursuit et des discussions sont ouvertes sur l'avenir des EREA. Le SNUEP-FSU veillera à ce qu'aucune mesure ne soit dictée par l'objectif de réduction de moyens. Au contraire, il portera l'exigence de qualité, tant pour les conditions d'études des élèves que pour la qualification et les conditions de travail des personnels. Pour le SNUEP-FSU, l'amélioration du traitement de la très grande difficulté scolaire passe par une SEGPA bien identifiée, avec des moyens suffisants et fléchés, des personnels formés avec une formation reconnue, des effectifs maximum en atelier respectés, des plateaux techniques équipés et des ouvertures de CAP en LP suffisantes. Le SNUEP-FSU appellera à une journée d'action si les élèves ne sont pas la priorité de la nouvelle circulaire ASH à venir.

Le SNUEP-FSU revendique, entre autres, le développement des SEGPA avec le maintien de la formation professionnelle; un maximum de 12 élèves par division et 6 par groupe à l'atelier, une formation pour tous les enseignants, le développement qualitatif des ULIS, la revalorisation de l'indice de sujétion spéciale, le respect du statut des PLP en SEGPA.

Renée Olivier et Pascale Ollagnier



Pourquoi voter SNUEP-FSU en 2014?

Parce qu'un syndicat doit se battre pour l'intérêt individuel



Avancement, promotion, défense des personnels

Que vous soyez titulaires, stagiaires ou contractuel(le)s, nos commissaires paritaires défendent vos droits (avancement, promotion) et veillent à **l'équité des décisions**. Ils vous informent personnellement. Ils sont facilement joignables et disponibles pour tout renseignement et interviennent auprès du rectorat.

Aide aux mutations

Des réponses personnalisées à vos questions sur le mouvement inter et intra.

Heures d'information syndicale

Nous nous sommes déplacés dans les établissements qui le souhaitaient pour animer des heures d'information syndicale.

Nous intervenons dans votre établissement sur votre demande.

Audiences région et rectorat

Nous avons épaulé de nombreux établissements dans les luttes contre les fermetures de sections motivées uniquement par des raisons budgétaires. Nous avons accompagné les délégations au rectorat et à la région. Aucun combat n'est perdu d'avance.

Se battre ne donne pas toujours la victoire,

Ne pas se battre assure la défaite.

Nous partageons vos problèmes

Au SNUEP-FSU, tous les militants sont des PLP qui continuent d'enseigner Vos préoccupations sont les leurs.

Facile à joindre

Un accueil téléphonique efficace : 02 38 37 04 20

Une boite mail consultée tous les jours :

snuep.orleans-tours@orange.fr

Des infos sur le site académique :

orleans-tours.snuep.com

Réponse rapide assurée!

Stages de formation

Le SNUEP-FSU a organisé de nombreux stages syndicaux en 3 ans (Précarité, ASH, CA, politiques régionales, apprentissage, droits des personnels, souffrance au travail, compétences).



Il est important que vous soyez informés.

S'informer, se former c'est déjà résister.

Du 27 novembre au 4 décembre, votez et faites voter : FSU pour les CTA et CTM ;



Pourquoi voter SNUEP-FSU en 2014?



Parce qu'un syndicat doit se battre pour l'intérêt collectif

LA FONCTION

PUBLIQUE EST

VOTRE CHOIX.

Offensifs

Engagés

Avec le SNUEP-FSU,

Le SNUEP de par son appartenance à la FSU, 1ère fédération de l'Éducation, a une vision d'ensemble des politiques éducatives en cours. Sa spécificité lui permet de mieux faire entendre la voix de l'enseignement professionnel dans les instances académiques, départementales, régionales ministérielles.

S'il s'est positionné contre le CCF (contrôle en cours de formation), le lycée des métiers, l'introduction massive de l'apprentissage dans les établissements

scolaires et le bac pro 3 ans, ce n'est pas par refus systématique immobilisme. Contrairement SNPDEN-UNSA, au SNETAA et au SGEN-CFDT qui ont signé l'accord sur le bac pro 3 ans, le SNUEP-FSU a tout suite compris l'idéologie néolibérale qui se cachait derrière **ces réformes**. Après les fermetures massives de sections et suppressions de postes, l'évolution actuelle répond à des directives européennes acceptées sans débat national: individualisation l'enseignement et de l'évaluation, responsabilisation individuelle des élèves (ce qui exonère les décideurs de leur responsabilité dans l'offre équilibrée de formation), délivrance de certifications axées sur des compétences réductrices et isolées.

Le SNUEP-FSU combat les contreréformes qui affaiblissent l'enseignement professionnel public et réduisent les chances de celles et ceux qui en ont le plus besoin. C'est pourquoi il lutte sans relâche pour:

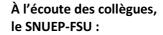
> pour que soit développée une carte des formations l'insertion équilibrée qui favorise sociale professionnelle de jeunes citoyens et non une carte régionale dans le seul intérêt à court terme des entreprises;

> pour que cessent les mensonges sur l'apprentissage : outre les les discriminations, un taux de rupture de contrat supérieur au

au décrochage scolaire, un coût supérieur à la voie scolaire, ..., il n'a rien à voir avec le « modèle allemand » ; dans celui-ci, Etat et Länder déboursent très peu (moins de 2000 euros par apprenti contre plus de 15 000 en France!), le patronat finançant luimême au lieu de quémander toujours plus de primes et d'exonérations...:

- > pour empêcher le développement de parcours mixtes qui siphonneraient les élèves des LP en 1^{re} et Terminale Bac au gré de la conjoncture économique ;
- > pour que soient préservés SEGPA et EREA;
- > pour que soit radicalement modifié l'actuel Bac Gestion-

Administration.

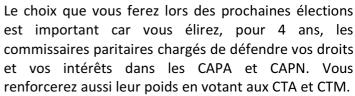


- > relaye en CHSCT la souffrance au travail des personnels les et dysfonctionnements d'établissements;
- > sollicite ses adhérents sur leurs conditions de travail, sur les CCF et les PFMP, pour des pétitions,... etc.;
- > lutte pour améliorer et harmoniser les situations des non-titulaires et des stagiaires.

Les militants du SNUEP-FSU de l'académie sont également présents dans les instances nationales du syndicat afin d'agir au plus haut niveau.

Voter SNUEP-FSU c'est aussi voter pour un syndicat qui défend fermement la laïcité et s'oppose activement à toutes

formes de discriminations.





Du 27 novembre au 4 décembre, votez et faites voter : FSU pour les CTA et CTM ; SNUEP-FSU, le syndicat spécifique des PLP, pour les CAPA et CAPN. Page 5



ANALYSE DES RÉFORMES



Formation des stagiaires

Les promesses de campagne du candidat Hollande de redonner une formation aux professeurs stagiaires ont vite pris l'eau: les 2/3 des PLP stagiaires enseignent à plein temps et n'ont droit qu'à une aumône de quelques jours de formation. Quant néophytes, l'affectation, le contenu de la formation et les critères de titularisation poussent parfois démission.

Le SNUEP-FSU réclame un retour au tiers-temps devant élèves et une vraie formation pour toutes et tous.

Contractuel-le-s

L'ouverture d'un examen professionnalisé et d'un concours exceptionnel nombreux permis de contractuels d'être enfin titularisés, des malgré modalités d'obtention trop diverses. Mais les mutations inacceptables qui ont parfois suivi ont alors obligé le SNUEP-FSU à intervenir.

Statuts

Le statut des PLP a été menacé à deux reprises : en 2012, dans l'académie, le SNUEP-FSU a empêché, seul, l'alignement des notes administratives sur les certifiés qui aurait été lourd de conséquences. En juillet dernier, il s'est opposé à la volonté du ministère de modifier les modalités de suivi des stages avec un prof référent seul responsable.

Au printemps, le SNUEP-FSU a aussi voté contre les décrets modificatifs qui n'apportaient pas d'amélioration significative pour les PLP. La gauche de retour au pouvoir promettait une Refondation de l'École, avec notamment des créations de postes, une revalorisation de l'enseignement professionnel public et des enseignants. Qu'en est-il aujourd'hui?

Quelques postes ont bien été ouverts, mais la mise en place cacophonique des ÉSPÉ (Écoles supérieures du professorat et de l'éducation) ne permet pas toujours une formation adaptée, surtout dans les disciplines professionnelles. Le pouvoir socialiste fait même marche arrière sur la rémunération : il a rétabli les deux premiers échelons, pourtant supprimés par Sarkozy et, avec le gel du point d'indice, le pouvoir d'achat des enseignants continue de décrocher de celui de nos voisins européens. En détournant les jeunes du métier d'enseignant, le gouvernement aura beau jeu de « regretter » les postes non pourvus... qui lui font faire des économies.

Le Bac Pro 3 ans n'est pas remis en cause. Les négociations actuelles avancent bien peu et ne portent que sur des sujets qui ne coûtent rien: réduire le nombre d'épreuves de CCF et les PFMP, améliorer les conditions de travail les plus difficiles (Bac Pro GA,...). Mais il n'est pas question de rouvrir des CAP, ni des passerelles vers les STI.

L'objectif est même, plus clairement que jamais, d'utiliser la formation initiale sous statut scolaire pour favoriser l'apprentissage et la formation continue. Les campus des métiers et des qualifications visent à accélérer le mixage des publics (scolaires, apprentis, contrats de professionnalisation) pour s'adapter aux besoins immédiats des entreprises du bassin d'emploi, d'où le soutien des Régions.

Les enseignants devront alors s'adapter: annualisation, travail par compétences et micro-tâches, modularisation pour préparer à la validation d'unités « constitutives » pour des certifications à la place des diplômes.

Le SNUEP-FSU combat ces régressions : soutenez-le.

Apprentissage

Malgré une promotion incessante, l'apprentissage a reculé ces dernières années, hormis en post-bac. La nouvelle stratégie politique est de le développer dans les services publics et dans les LP. Si cela ne réglera pas le problème du chômage des jeunes, ni de l'inégalité des chances, ce choix relègue la voie professionnelle sous statut scolaire en simple vivier d'une main d'œuvre « dégrossie » en Seconde puis soumise aux aléas de l'économie, surtout locale.

BAC PRO 3 ans

Mis en place officiellement pour diminuer le nombre de jeunes sortants sans diplôme et élever le niveau de qualification, sa généralisation précipitée à partir de 2009 (contre l'avis des Inspections Générales) a révélé aux plus naïfs son seul objectif: faire des économies.

Conséquences: des sections fermées, plus de 5000 postes de PLP supprimés, un décrochage persistant (les plus fragiles sont noyés dans des Bacs pro subis à défaut de CAP à moindre effectif et plus adaptés), une baisse des résultats malgré les CCF, des épreuves peu à peu adaptées au réel niveau des élèves.

Le SNUEP-FSU a toujours combattu cette réforme. Il révèle les objectifs cachés et les effets délétères pour mieux réclamer les réformes qui pourront revaloriser la voie professionnelle publique.

CCF

Les nombreux CCF alourdissent la charge de travail, favorisent les pressions (reconvocations, notation indulgente), réduisent les heures de cours aux dépens de l'étude complète des et référentiels. programmes **Transformés** diplômes en "maison", les diplômes nationaux sont dévalorisés.

PFMP

Alors qu'un quasi-consensus se dégageait pour abaisser la durée des stages de 4 semaines, même dans les services du Ministère, du fait des difficultés à trouver des lieux d'accueil, de leur qualité très variable et des dérogations croissantes, le Ministre Peillon a mis son veto avant de partir...

Lycées des métiers et Campus des métiers

La labellisation « lycées des métiers » devait apporter visibilité et image d'excellence : elle n'a fait qu'élargir la porte pour l'apprentissage et favoriser le mixage des publics et des parcours au détriment de nos conditions de travail. Et pour mieux fusionner la formation initiale avec la formation continue, voici venu le temps des « campus des métiers et des qualifications » qui doivent placer nos établissements au service des besoins de l'entreprise.

INTERVENTIONS DU SNUEP-FSU

2011-2014

C.A.E.N. Conseil Académique de l'Education Nationale **C.T.A**. Conseil Technique Académique

Pascal FOREAU, Patrick BERNARD et Gilles PELLEGRINI Christophe MAYAM et Gilles PELLEGRINI

Débattent de la politique du rectorat et argumentent sur leurs propositions. Discutent des modifications de structures et des moyens alloués aux établissements.

Défendent le statut et les droits des PLP.

C.A.P.A. Commission Administrative Paritaire Académique

Le SNUEP est représenté par 6 commissaires paritaires :

Christophe MAYAM, Johann BAZILLAIS, Cyril CAMUS, Marylise BEAU, Stéphane LEROY et Patrick BERNARD.

Ils défendent vos droits à muter et à être promus, prennent en compte votre situation individuelle et veillent à la transparence et à l'équité des débats.

(liste des candidats : page 2)

EN VOTANT



du 27novembre au 4 décembre 2014, vous renforcerez notre poids dans ces instances



C.H.S.C.T.A. et D Comités d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail Académique et Départementaux

Pascale OLLAGNIER, Cathy LAVANANT

Christophe MAYAM, Stéphane LEROY, Olivier BAUDOIN, Patrick BERNARD.

Veillent à ce que les règles soient appliquées.

Se battent notamment pour un meilleur suivi médical des personnels et l'amélioration de leurs conditions de travail.

C.A.C.F.O.C. Conseil
Académique Consultatif
de la Formation Continue

Stéphane LEROY et Gilles PELLEGRINI

Ils défendent les enseignants intervenant dans la formation continue des adultes.



GT C.C.R.E.F.P. Commission Consultative Régionale de l'Enseignement et de la Formation Professionnelle

GT C.P.R.D.F.P. Contrat de Plan Régional de la Formation Professionnelle

Patrick BERNARD, Cathy LAVANANT, Stéphane LEROY, Christophe MAYAM et Gilles PELLEGRINI

Défendent la spécificité des LP.

La FSU est la seule à avoir refusé de signer le CPRDFP qui prônait le développement du lycée des métiers et de l'apprentissage.



Le SNUEP est le syndicat spécifique de l'enseignement professionnel de la FSU.

Nous avons su faire partager notre vision de l'enseignement professionnel public et laïque à la FSU, première fédération de l'Education, qui met ses moyens à notre disposition.

Elle nous permet d'être présents dans toutes les instances rectorales et régionales concernant la formation professionnelle, ce qui n'est pas le cas des autres organisations syndicales.

Face aux attaques répétées contre le service public d'enseignement professionnel, le SNUEP-FSU a été <u>le seul syndicat</u> à s'opposer à l'implantation de sections d'apprentissage en LP et au développement des lycées des métiers ou à la réforme du bac pro 3 ans, lors des instances académiques et des nombreuses réunions avec la région. Il a également été <u>le seul à défendre le statut des PLP</u> attaqué à travers la tentative de modification de la note administrative des PLP.

Le SNETAA, le SNPDEN-UNSA et le SGEN-CFDT ont donné leur accord sur le bac pro 3 ans.

D'autres organisations syndicales sont très discrètes sur la question de l'apprentissage ; il est vrai que les confédérations auxquelles elles appartiennent syndiquent également les apprentis.

Le SGEN-CFDT ou le SE-UNSA se sont déclarés favorables à l'implantation de sections d'apprentissage en LP et au développement des lycées des métiers.

Le SNUEP-FSU, syndicat spécifique des PLP a toujours tenu le même discours en affirmant son attachement au service public et laïque d'enseignement professionnel dans l'intérêt des élèves et des personnels et est déterminé à combattre tout ce qui pourrait le mettre en danger.

OTE ÉLECTRONIQUE : MODE D'EMPLOI

POURQUOI VOTER?

Les prochaines élections professionnelles se dérouleront du 27 novembre au 4 décembre 2014. Le vote se fera par internet comme en 2011. Il n'y a qu'un seul tour de scrutin.

Vous voterez pour vos représentants aux commissions administratives paritaires nationale (CAPN) et académique (CAPA) ou à la commission consultative paritaire (CCP) si vous êtes contractuel-le-s, mais aussi pour vos représentants aux comités techniques ministériel (CTM) et académique (CTA).

La représentativité des organisations syndicales (moyens qui leur sont attribués) se fera sur le résultat des votes aux CTM et CTA.

QUI VOTE ?

Les <u>contractuel-le-s</u> en CDI ou en CDD depuis au moins deux mois à la date du 27 novembre 2014 et pour une durée minimale de six mois. Les agents non-titulaires doivent de plus être en fonction, en congé rémunéré ou en congé parental.

3 votes : CCP (commission consultative paritaire), CTA (comité technique académique) et CTM (comité technique ministériel)

Les fonctionnaires stagiaires

en position d'activité ou de congé parental

2 votes : CTA et CTM

Les fonctionnaires titulaires

en position d'activité (inclus donc le temps partiel, le congé de maladie, le congé longue maladie, le congé longue durée, les congés maternité ou

Qui vote pour quelles instances?

	СТМ	CAPN	CTA	CAPA	ССР
TITULAIRES	F.S.U.	SNE P	IJ. F.S.U.	SNZAEP	
NON-TITULAIRES	T.S.U.		F.S.U.		U. F.S.U.
STAGIAIRES	F.S.U.		T.S.U.		

paternité, pour adoption, de formation professionnelle, pour formation syndicale, d'accompagnement d'une personne en fin de vie ou de présence parentale ainsi que le congé administratif) ou en position de congé parental

4 votes : CTA, CTM, CAPA (commission administrative paritaire académique) et CAPN (commission administrative paritaire ministérielle)

Dès le 22 septembre Création de l'espace électeur et du

http://www.education.gouv.fr/

COMMENT VOTER?

VOTE EN 4 ÉTAPES

MOT DE PASSE ELECTEUR (à conserver) electionspro2014

Du 15 au 27 octobre 12 h Vérification de l'inscription sur les listes électorales pour chaque scrutin Contestation si besoin Via l'espace électeur

Du 4 au 12 novembre Réception de l'IDENTIFIANT de vote

en établissement ou par voie postale ou mél dans certains cas (congés divers etc...)



Du 27 novembre au 4 décembre 2014 je vote



et/ou



ATTENTION!

Si vous n'obtenez pas le reçu de vote, il faut voter à nouveau

Du 27 novembre 10 h Au 4 décembre 17 h VOTE

Accès à la plateforme de vote avec l'IDENTIFIANT et le MOT DE PASSE **ELECTEUR**

our l'enseignement professionnel)ffensifs et engagés i Page 8